

Description

L'accompagnateur social ou l'accompagnatrice sociale soutiennent des individus, des familles et des groupes dans des situations de vie difficiles, souvent sur une longue période. Ils les aident à gérer leur vie quotidienne, à identifier leurs besoins et à y répondre. Ces professionnels donnent aux personnes suivies les moyens d'utiliser leurs propres ressources et les encouragent à être autonomes.

Leurs principales activités consistent à:

Prise en charge de personnes

- soutenir, dans leur environnement, des individus qui ne parviennent pas à faire face seuls à certaines situations dans leur quotidien: personnes en situation de pauvreté, d'isolement social, de handicap physique ou mental, issues de l'immigration, sans emploi, souffrant d'addiction, etc.;
- offrir un soutien à court terme, par exemple en situation de crise, ou un accompagnement à long terme;
- appréhender la réalité des personnes suivies;
- élaborer des solutions, des stratégies et des routines propres à chaque situation individuelle en concertation avec les personnes suivies et leur entourage, afin d'améliorer leurs conditions de vie, de leur offrir une stabilité au quotidien et de maîtriser les problèmes;
- assister les personnes suivies en relation avec d'autres spécialistes et institutions, par exemple en les accompagnant à des rendez-vous ou en leur montrant les tâches des administrations et des services de consultation;

Encouragement de l'indépendance

- renforcer la confiance en soi des personnes suivies, principalement lors d'entretiens orientés vers la recherche de solutions et centrés sur la personne;
- encourager les personnes suivies à utiliser et développer leurs propres aptitudes et capacités, à surmonter leurs dépendances et sentiment d'impuissance, à identifier leurs propres limites;
- amener les personnes suivies à structurer leurs loisirs et favoriser leur intégration sociale et professionnelle, par exemple en les soutenant dans la recherche d'une activité de loisirs appropriée et dans la prise de contact initiale;
- intégrer le contexte social et l'entourage des personnes suivies dans le processus d'accompagnement, en accord avec elles;
- créer un environnement qui favorise les contacts et le dialogue;

Collaboration et administration

- collaborer avec différents spécialistes, services et institutions: travailleurs sociaux, personnel médical, etc.;
- contribuer à des projets interdisciplinaires dans le domaine social: promouvoir l'autodétermination des personnes en situation de handicap dans le cadre de la politique professionnelle, participer à des projets communaux ou de quartier, etc.;
- documenter ses activités: tenir systématiquement un dossier sur chaque suivi, rédiger des rapports, etc.;
- évaluer son propre travail, notamment les processus d'accompagnement achevés.

Environnement de travail

Les accompagnateurs sociaux travaillent généralement de manière indépendante. Les contacts avec les personnes suivies sont au cœur de leurs activités. Ces professionnels suivent la plupart du temps des personnes à domicile lors de rendez-vous périodiques. Ils peuvent également soutenir des personnes dans des établissements stationnaires comme des foyers d'hébergement ou pour sans-abris, des centres de transit pour demandeurs d'asile, etc. Leurs horaires sont souvent irréguliers et demandent une grande flexibilité.

Formation

La formation d'accompagnateur social ou d'accompagnatrice sociale s'acquiert en emploi.

Lieu

- Zurich (enseignement en allemand).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 2 à 3 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral (CFC) d'assistant socio-éducatif/assistante socio-éducative, d'assistant-e en soins et santé communautaire ou titre équivalent, et au moins 2 ans d'expérience professionnelle à 50% dans le domaine de la prise en charge et de l'accompagnement social;
- ou autre CFC, certificat de culture générale, maturité professionnelle, spécialisée ou gymnasiale ou titre jugé équivalent, et au moins 3 ans d'expérience professionnelle à 50% dans le domaine de la prise en charge et de l'accompagnement social.

De plus, pour tous les candidats:

- plan validé du travail spécifique (disposition: explication du thème, des objectifs, du processus et de son élaboration au plus tard 3 mois avant la clôture des inscriptions à l'examen).

Remarque: l'expérience professionnelle exigée doit être effectuée dans les 5 ans précédant l'inscription à l'examen. Elle peut être accomplie au maximum à 25% dans le cadre du travail bénévole documenté.

Titre obtenu

- brevet fédéral d'accompagnateur social ou d'accompagnatrice sociale.

Contenu (à titre indicatif)

- développement personnel;
- socialisation;
- interaction/communication;
- addictions;
- déficience;
- gestion du stress;
- modèles et méthodes d'accompagnement: conduite d'entretiens, gestion de conflits, etc.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité à mettre en confiance autrui
- Désir d'aider les autres
- Tolérance et respect d'autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Facilité de contact
- Équilibre affectif et psychique
- Sens de l'observation
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit

Perspectives professionnelles

Les accompagnateurs sociaux exercent leur activité pour des institutions et organisations publiques ou privées, dans le domaine social et de la santé: services sociaux, autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, ligues de la santé, etc. Le besoin de spécialistes dans le domaine social est important, ce qui offre de bonnes perspectives professionnelles.

Perfectionnement

Les accompagnateurs sociaux peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les institutions de formation et les organisations du monde du travail;
- diplôme fédéral de directeur-trice d'institution sociale et médico-sociale, d'accompagnant-e socioprofessionnel-le, de conseiller-ère dans le domaine psychosocial, d'expert-e en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles ou de superviseur-coach/superviseuse-coach;
- diplôme d'éducateur-trice social-e ES, d'éducateur-trice de l'enfance ES, d'animateur-trice communautaire ES ou de maître-sse socioprofessionnel-le ES;
- Bachelor of Sciences HES en travail social;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Accompagnant socioprofessionnel BF/Accompagnante socioprofessionnelle BF
- Diacre catholique/Diacre catholique
- Diacre protestant/Diacre protestante
- Spécialiste de la migration BF/Spécialiste de la migration BF
- Spécialiste de l'accompagnement de personnes en situation de handicap BF/Spécialiste de l'accompagnement de personnes en situation de handicap BF
- Spécialiste en insertion professionnelle BF/Spécialiste en insertion professionnelle BF

Adresses

Helidux Academy
Alderstrasse 40
8008 Zurich
Tél.: 043 497 90 81
<https://www.helidux.ch>

INSOS Suisse
Association de branche nationale des prestataires au service des personnes en situation de handicap
Zieglerstrasse 53
3007 Berne
Tél.: 031 385 33 00
<https://insos.ch>

Prüfungssekretariat Sozialbegleitung
Berufsprüfung
c/o BfB Büro für Bildungsfragen AG
Bahnhofstrasse 20
8800 Thalwil
Tél.: 043 388 34 00
<http://www.sozialbegleitung-berufspruefung.ch>

Savoir Social
Organisation faitière suisse pour la formation professionnelle du domaine social
Amthausquai 21
4600 Olten
Tél.: 062 205 60 10
<https://www.savoirsocial.ch>
<https://www.professionssociales.ch>

Schule für Sozialbegleitung
Ausstellungsstrasse 36
8005 Zurich
Tél.: 044 361 88 81
<https://www.sozialbegleitung.ch>

Schweizerischer Berufsverband Sozialbegleitung (SBSB)
Geschäftsstelle
8000 Zurich
<https://www.sbsb.ch>